



12295 - Les conditions de : « il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah ».

question

J'espère que nous m'expliquez clairement les conditions de **il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah** .

la réponse favorite

Louange à Allah.

Cheikh Hafiz al-Hakami dit dans son poème intitulé : Soullam al-Wusûl :

"La connaissance , la certitude, l'admission.

La soumission sache ce que je dis

La sincérité, la véracité, l'amour

Puisse Allah t'assister à l'aimer) ce qu'Il aime."

La première condition est la parfaite connaissance du sens de cette phrase. A ce propos le Très Haut dit : **Sache donc qu' en vérité il n' y a point de divinité à part Allah** (Coran ; 47:19) et **à l' exception de ceux qui auront témoigné de la vérité en pleine connaissance de cause.** (Coran, 43:86). C'est-à-dire : **Il n'y a pas de Dieu en dehors d'Allah** et **pleine connaissance de cause** signifie : adhérer intimement à ce qu'on dit. Il est rapporté dans le Sahih d'après Outhmane (P.A.a) que le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : **Celui qui meurt tout en sachant qu'il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah entrera au Paradis** .

La deuxième condition est la certitude. Celui qui la prononce doit être absolument certain quant à son contenu. Car la croyance doit être fondée sur une connaissance certaine non sur une conjecture ni surtout sur le doute.

A ce propos Allah, le Puissant et Majestueux dit : **Les vrais croyants sont seulement ceux qui**



croient en Allah et en Son messager, qui par la suite ne doutent point et qui luttent avec leurs biens et leurs personnes dans le chemin d' Allah. Ceux-là sont les véridiques. (Coran, 49:15) Ici il est établi un lien conditionnel entre la véracité de leur croyance en Allah et en Son Messager et l'absence de doute puisque celui qui doute (de la foi) est un hypocrite.

Selon un hadith du Sahih rapporté par Abou Hourayra, le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : J'atteste qu'il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah et que je suis le Messager d'Allah, tout fidèle qui rencontrera Allah alors qu'il ne nourrit aucun doute (à propos du sens de cette attestation) entrera au paradis .

Une autre version dit : Le serviteur qui rencontrera Allah tout en ne nourrissant aucun doute (à propos de cette attestation) ne sera pas empêché d'accéder au Paradis .

On trouve encore dans le Sahih un très long hadith rapporté par Abou Hourayra qui y dit que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) lui avait remis des sandales et l'avait envoyé après lui avoir dit : Annonce la bonne nouvelle de son admission au paradis à toute personne que tu rencontrera au delà de ce mur, pourvu qu'elle atteste avec une parfaite certitude qu'il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah. Selon le Prophète, l'entrée au Paradis de celui qui prononce l'attestation dépend de sa certitude profonde qui exclut le doute. Si cette condition n'est pas réalisée, ce qui en dépend ne le sera pas non plus.

La troisième condition est l'admission intérieure et extérieure du sens de ces mots.

Allah , le Puissant et Majestueux nous a raconté des nouvelles du passé relatives à la manière dont Il avait sauvé ceux qui avaient admis le sens de cette attestation, et comment Il S'était vengé de ceux qui l'avaient rejetée. C'est à ce propos que le Très Haut dit : "Rassemblez les injustes et leurs épouses et tout ce qu' ils adoraient, en dehors d' Allah. Puis conduisez- les au chemin de la Fournaise. Et arrêtez- les: car ils doivent être interrogés". "Pourquoi ne vous portez- vous pas secours mutuellement?" Mais ce jour- là, ils seront complètement soumis, et les uns se tourneront vers les autres s' interrogeant mutuellement; Ils diront: "C' est vous qui nous forciez (à la mécréance)". "C' est vous plutôt (diront les chefs) qui ne vouliez pas croire. Et nous n' avons aucun



pouvoir sur vous. C' est vous plutôt qui étiez des gens transgresseurs.La parole de notre Seigneur s' est donc réalisée contre nous; certes, nous allons goûter (au châtement).Nous vous avons induits en erreur car, en vérité, nous étions égarés nous-mêmes".Ce jour- là donc, ils seront tous associés dans le châtement.Ainsi traitons- Nous les criminels.Quand on leur disait: "Point de divinité à part Allah", ils se gonflaient d' orgueil, (Coran, 37 : 22-35) Allah explique que la cause du châtement infligé à ceux-là réside dans leur répugnance à dire : **Point de divinité à part Allah** et dans le démenti qu'ils avaient opposé à ceux qui l'enseignaient.

Ils n'ont pas accepté ni la négation que la phrase renferme ni l'affirmation qu'elle contient. Bien au contraire, leur orgueil leur fit dire pour exprimer leur **Réduira- t- il les divinités à un Seul Dieu? Voilà une chose vraiment étonnante**".Et leurs notables partirent en disant: "Allez- vous en, et restez constants à vos dieux: c' est là vraiment une chose souhaitable.Nous n' avons pas entendu cela dans la dernière religion (le Christianisme); ce n' est en vérité que pure invention! (Coran, 38 : 5-7) Allah les a démentis et réfuté leurs propos par l'entremise de Son Messager (bénédiction et salut soient sur lui) . C'est pourquoi il dit : **sauf les serviteurs élus d' Allah,Ceux-là auront une rétribution bien connue:des fruits, et ils seront honorés,dans les Jardins du délice,** (Coran , 37 : 40-43).

Il est rapporté dans le Sahih d'après Abou Moussa (P.A.a) que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : **La bonne guidée et la savoir qu'Allah m'a chargé de répandre sont comparable à une pluie abondante qui s'abat sur une terre.. Une partie de la terre absorbe l'eau et fait germer une végétation luxuriante. Une autre partie de la terre touchée par la pluie est constituée de parcelles arides qui ne retiennent pas d'eau et ne laissent rien pousser. Voilà les exemples (respectifs) de celui qui a bien compris la religion d'Allah et tiré profit de mon message et l'a appris et enseigné, et celui qui ne s'en est pas soucié et n'a pas accepté l'enseignement qu'Allah m'a chargé de transmettre .**

La quatrième condition est la soumission totale à propos de laquelle Allah le Puissant et Majestueux dit : **Et quiconque soumet son être à Allah, tout en étant bienfaisant, s' accroche réellement à l' anse la plus ferme. La fin de toute chose appartient à Allah.** (Coran, 31:22) Par



l'anse la plus ferme on entend : **Il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah** Et **La fin de toute chose appartient à Allah** L'expression " youslim wadjhahou " signifie se soumettre .Et l'expression " Wa houwa mouhisinoun " signifie en monothéiste. Celui qui ne se soumet pas à Allah et n'est pas monothéiste ne s'est pas accroché à l'anse la plus ferme. C'est le sens de la parole d'Allah le Puissant et Majestueux : **s' accroche réellement à l' anse la plus ferme:** (Coran, 31:22).Selon un hadith cité dans le Sahih de Mouslim le Messenger d'Allah (bénédictioin et salut soient sur lui) a dit : **Nul ne croira vraiment aussi longtemps qu'il n'aura pas totalement adhéré au (Message) que j'ai apporté** Voilà la soumission totale.

La cinquième condition est la véridicité absolue.

C'est faire en sorte que ce qu'exprime la langue traduit l'intime adhésion du cœur. C'est à ce propos qu'Allah le Puissant et Majestueux dit : **Est- ce que les gens pensent qu' on les laissera dire: "Nous croyons!" sans les éprouver?** (Coran, 29 : 2). Et puis il dit à propos des hypocrites qui mentent quand ils prononcent l'attestation **Ils cherchent à tromper Allah et les croyants; mais ils ne trompent qu' eux-mêmes, et ils ne s' en rendent pas compte.** (Coran, 2:9).

Dans les deux Sahih est cité un hadith de Muadh ibn Djabel selon lequel le Prophète (bénédictioin et salut soient sur lui) a dit **Toute personne qui atteste sincèrement qu'il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah et que Muhammad est son esclave et messenger sera définitivement mis à l'abri de l'enfer .**

La sixième condition est la sincérité qui consiste à purifier les actes de tout élément polythéiste. C'est à ce propos que le Très Haut dit : ****** (Coran, 39). Il est rapporté dans le Sahih d'après Abou Hourayra que la Prophète (bénédictioin et salut soient sur lui) à dit : « Celui qui méritera le mieux de bénéficier de mon intercession est celui qui dit en toute sincérité : **Il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah .**

La septième condition est l'amour de cette parole, de sa signification et de ses implications de ceux qui en respectent les conditions et la haine pour tout ce qui va dans le sens contraire. A ce propos le Très Haut dit : **Parmi les hommes, il en est qui prennent, en dehors d' Allah, des égaux à**



Lui, en les aimant comme on aime Allah. Or les croyants sont les plus ardents en l' amour d' Allah. Quand les injustes verront le châtement, ils sauront que la force tout entière est à Allah et qu' Allah est dur en châtement!... (Coran, 2:165) Allah (nous) informe ici que ceux qui ont cru vouent un amour plus fort à Allah. C'est parce que leur amour porte exclusivement sur Lui, contrairement aux polythéistes qui prétendent L'aimer tout en Lui trouvant des égaux qu'ils aiment au même degré que Lui.Selon un hadith d'Anas cité dans les deux Sahih , le Messenger d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : Nul ne croira pas vraiment aussi long temps qu'il me m'aimera pas plus que son père, ses enfants et tous les hommes ». Allah le sait mieux.

Puisse Allah béni et salue notre Prophète Muhammad.